





Lyon, le 4 avril 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Nouvelle Charte des 1000 entreprises pour l'insertion : 250 dirigeants mobilisés pour célébrer son 1<sup>er</sup> anniversaire

Pour célébrer le 1<sup>er</sup> anniversaire de la nouvelle Charte des 1000 entreprises pour l'insertion et l'emploi, qui compte aujourd'hui 932 entreprises signataires, l'État, la Métropole de Lyon et la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi (MMI'e) ont convié ce lundi 3 avril à « LÎle Ô Théâtre » près de 250 dirigeants d'entreprises signataires.

En présence de **Bruno Bernard**, Président de la Métropole de Lyon et de **Vanina Nicoli**, Préfète secrétaire générale de la préfecture du Rhône, Préfète déléguée pour l'égalité des chances, cette soirée a été l'occasion d'échanger sur les thématiques de l'inclusion et de la diversité pour imaginer ensemble des solutions pour mieux recruter demain.



« Cheffe de file en matière d'insertion, la Métropole de Lyon accompagne à la fois les entreprises et les acteurs de l'emploi pour rendre l'insertion par l'emploi plus vertueuse et efficace et contribuer à un développement équilibré du territoire. Il est essentiel qu'aujourd'hui les personnes éloignées de l'emploi retrouvent le chemin de la vie en entreprise et bénéficient d'opportunités professionnelles qui ont du sens et qui correspondent à leur savoir-faire et à leur savoir-être » Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon.

« L'écosystème des entreprises engagées dans la Charte des 1000 pour innover dans l'emploi et agir en faveur d'un nouveau modèle de société plus inclusive est une force pour notre territoire. Toutes les actions menées, additionnées et démultipliées, renforce notre cohésion sociale et participe au plan de remobilisation engagé par l'État en faveur des demandeurs d'emploi de longue durée. Plus que jamais, nous devons unir nos forces pour les accompagner dans leur parcours vers un emploi durable » Vanina Nicoli, Préfète secrétaire générale de la préfecture du Rhône, Préfète déléguée pour l'égalité des chances.







Portée par l'État, la Métropole de Lyon, Pôle emploi et l'ensemble des communes et consulaires du territoire depuis 2016, la Charte des 1000 entreprises pour l'insertion et l'emploi a été repensée il y a un an pour obtenir un engagement plus fort des entreprises avec des objectifs définis, un impact et des progrès plus mesurables.

Plus concrètement, cette charte - qui compte à ce jour 932 entreprises signataires - permet à chaque entreprise, quels que soient sa taille et son secteur d'activité, de mener des actions opérationnelles en faveur de l'emploi et de l'insertion et d'avoir un interlocuteur dédié à cela. Elle permet ainsi de faciliter les recrutements, de développer un réseau professionnel ainsi qu'une véritable politique de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

« 932 entreprises sont désormais signataires de la charte des 1000, représentant 2400 engagements réalisés au profit de 9000 personnes. Visites d'entreprises, rencontres métiers, immersions, formations adaptées, recrutements inclusifs ; le Groupement d'intérêt Public - Maison Métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMI'e) a su mobiliser et animer ce réseau d'entreprises au quotidien et en proximité. Les témoignages des entreprises et des bénéficiaires nous encouragent à poursuivre l'effort pour un territoire encore plus inclusif ! » Séverine Hémain, Présidente de la MMI'e et vice-présidente à la

Métropole de Lyon déléguée aux politiques d'Insertion et de l'emploi sur le territoire

« Me réengager dans la Charte des 1 000 illustre un sujet qui me tient à cœur : la réinsertion de jeunes ou de moins jeunes dans la vie active. Je reçois régulièrement des personnes en stage d'immersion dans une ambiance sereine et bienveillante au sein de mon magasin. Grâce à ces rencontres, j'ai pu recruter l'année dernière un monsieur qui est devenu un collaborateur très sérieux et avenant, qui nous amène le sourire au quotidien » témoigne Géraldine GUIMIAUX - directrice du supermarché CASINO de Tassin-la-Demi-Lune.

« Avant d'être accompagné, je n'avais pas tous les codes pour être un bon professionnel et pour pouvoir prétendre postuler à des offres. Je ne savais pas, je m'y prenais mal. Maintenant j'ai appris à être un bon professionnel, à avoir toutes les méthodes et les 'Best Practices' » explique Elies, 21 ans, résident Quartier Prioritaire de la Ville (QPV), chef de secteur en alternance dans le Groupe MOM.

## LA CHARTE EN QUELQUES CHIFFRES

- Créée en 2016
- 932 entreprises signataires
- 2 400 engagements pris avec la Charte au bénéfice de 9 000 personnes du territoire.